



SYNDICAT NATIONAL DU TRESOR 59

82, avenue Kennedy - 59033 LILLE CEDEX
Accès Métro : GARES ou MAIRIE de LILLE
Tél. 03 20 62 42 84 Télécopie 03 20 62 41 21 ou 45.96
@mail : TRESOR.CGT059@WANADOO.fr
ou CGT.59@CP.FINANCES.GOUV.FR
URL : <http://perso.wanadoo.fr/sntcgt59/index.htm>
Sur Intranet <http://www.tresor.cgt.fr/59>

CAP LOCALE DU 06 OCTOBRE 2008 DU TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE CP

RAPPEL DES CONDITIONS :

Peuvent être promus :

- les contrôleurs 1^{ère} classe, ayant atteint le 4^{ème} échelon de leur grade au 31/12/2007.

Les agents seront nommés au 31/12/2008

Classement

- prise en compte de l'échelon par ordre décroissant
- dans un même échelon, prise en compte de la note chiffrée : total des évolutions de note 2005, 2006 et 2007, par ordre décroissant,
- dans un même échelon, à égalité de total des évolutions de note, départage sur l'ancienneté d'échelon par ordre décroissant

Spécificités du tableau 2008

Une part des promotions doit bénéficier aux agents en fin de carrière, âgés de 59 ans et plus (l'âge s'apprécie au 31/12/2008).

Dans le département, 179 ayant vocation :

- 159 de moins de 59 ans
- 20 de 59 ans et +

soit un ratio de 53.29 agents à inscrire

(soit $179 * 1410 / 4736$)

où 1410 est le nombre de promotions possibles au niveau national
et 4736 le nombre d'ayant vocation dans le réseau)

par catégorie d'âge

- 42.29 de moins de 59 ans
- 11 de 59 ans et +

où 430 est le nombre de promotions possibles pour les 59 ans et + = 30 % du nombre total de promotions
et 750 le nombre de 59 ans et + dans le réseau)

Il faut classer 60 agents (53.29 arrondi au chiffre supérieur + 1).

classement

- en tête, les agents en fin de carrière (11 au maximum)
- ensuite, les agents bénéficiant d'une priorité d'inscription
- enfin, les autres agents proposés classés (agents âgés de moins de 59 ans)

DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS CGT EN CAP LOCALE DU 06 OCTOBRE 2008 DU TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE CP

Dans le cadre du plan d'accompagnement social de la fusion DGI/DGCP, le ministre a annoncé des mesures particulières notamment pour le passage de contrôleur 1ere classe à contrôleur principal. La précipitation et la réflexion trop hâtive ont régné en maître dans ce dispositif. Nous espérons donc que cet état de fait restera ponctuel et isolé.

A posteriori, quelques remarques peuvent être formulées :

- Les agents ayant demandé la liquidation de retraite cette année, ne bénéficieront pas de ce plan s'ils n'ont pas accomplis 6 mois après la nomination. Ces agents, contactés individuellement par la direction locale ne seront pas tentés de repousser leur départ puisque, pour la plupart, l'augmentation en point d'indice restera marginale pour eux.
- Les agents promuables, classés ou non l'année dernière, seront lésés pour certains puisque de plus âgés seront nommés avant eux. La priorité donnée à l'âge ne gommara peut être pas l'effet d'annonce tardif des modalités pratiques du plan, pour ces lésés.
- Les règles de nomination du tableau d'avancement deviendront communes à la fusion effective. Pourquoi ne le sont-elles pas maintenant (60 ans ex-DGI et 59 ans ex-DGCP).

➤

Il n'existe pas de quota mais des taux. Est-ce simplement une confusion de mots ou d'idées peut être ?

Enfin le grade de contrôleur principal ne deviendrait-il pas un grade fourre-tout ?

En effet 1/6 des promus (concours + tableau d'avancement) ne pourront dérouler de carrière. La doctrine incontournable qui prévalait à l'ex-DGCP ne fonctionne plus.

Ce grade ne s'appuie plus sur des fonctions spécifiques mais est devenu un moyen de régler les problèmes de gestion du personnel.

Tableau ci-joint

Cat. B : JC CANTREUL et Annie SALOMEZ

TABLEAU D'AVANCEMENT 2008 AU GRADE DE CONTRÔLEUR PRINCIPAL

	NOM	Prénom	Age	Grade	ech	Proposés classés 59 ans et plus	Proposés classés autres
FDC	DELHAYE	JOCELYNE	59	C1	8	1	1
FDC	GILQUIN	CHANTAL	59	C1	8	2	2
FDC	LALOY	JOEL RENE	61	C1	8	3	3
FDC	SCHWEBEL	MICHELE	59	C1	8	4	4
FDC	PETIT	NADINE	59	C1	8	5	5
FDC	DAVOINE	MARIE-CLAUDE	61	C1	8	6	6
FDC	CARLIER	MICHELINE	60	C1	7	7	7
	LECLERCQ	MARYVONNE	58	C1	8		8
	WAELES	MARTINE	55	C1	8		9
	BOUREL	CHRISTIAN	54	C1	8		10
	VALLE	PHILIPPE	58	C1	8		11
	DUBART	REGINE	51	C1	8		12
	BAYER	NADINE	57	C1	8		13
	DEMAURY	RICHARD	58	C1	8		14
	DELVALLEZ	MURIEL	51	C1	8		15
	VANUXEM	COLETTE	58	C1	8		16
	TOMCZAK	SYLVIA	56	C1	8		17
	DEGROOTE	GHISLAINE	58	C1	8		18
	PETYT	MICHEL	53	C1	8		19
	SCHANTZ	NICOLE	58	C1	8		20
	DUHAYON	FRANCOISE	54	C1	8		21
	PORAS	JEAN-LUC	55	C1	8		22
	DUBOIS	NATHALIE	47	C1	7		23
	MICHALSKI	JOCELYNE	55	C1	7		24
	THIEFFRY	CLAUDIE	48	C1	7		25
	LAURENT	YVES	56	C1	7		26
	DEMESSANCE	JEAN-BERNARD	57	C1	7		27
	LAMANDIN	JEAN-PIERRE	51	C1	7		28
	VANGHELLE	FLORENCE	48	C1	7		29
	MAILLY	JACQUES	45	C1	7		30
	DUEZ	MICHEL	53	C1	7		31
	DENYS	JEAN-NOEL	57	C1	7		32
	BAJARD	PIERRE	49	C1	7		33
	DORCHIES	MARIE-FRANCE	52	C1	7		34
	PAEMELAERE	SYLVIE	45	C1	7		35
	GRIERE	BRIGITTE	49	C1	7		36
	RIDOUX	DOMINIQUE	53	C1	7		37
	BARTIER	CLAUDINE	57	C1	7		38
	DELIEGE	JEAN-MARC	49	C1	7		39
	DERQUE	DENIS	55	C1	7		40
	LEBLOIS	JACQUES	49	C1	7		41

VINCENT	SOPHIE	50	C1	7		42
SCHIAVON	GILBERT	56	C1	7		43
SAGOT	ANDRE	52	C1	7		44
LANNOY	EVELYNE	53	C1	7		45
RUTKOWSKI	CLAUDINE	56	C1	7		46
DEVOS	MARLENE	56	C1	7		47
FLAMENT	MIREILLE	55	C1	7		48
PEULLEMEULLE	BEATRICE	56	C1	7		49
SPINARD	MARTINE	56	C1	7		50
DUPONT	MICHELE	54	C1	7		51
DELESALLE	JEAN-CLAUDE	54	C1	7		52
DELVAL	MARIE-GHISLAINE	54	C1	7		53
LALAU	CHANTAL	53	C1	7		54
RUOLT	ROGER	57	C1	7		55
FLOTIN	ELISABETH	55	C1	7		56
DESCHAMPS	EMILE	56	C1	7		57
LANA	ANNIE	57	C1	7		58
RONDOUX	CLAUDINE	54	C1	7		59
ROHART	EDITH	50	C1	7		60